SMAVAA SMAVAA

OFFRE DE STAGE

Etude pour la réalisation d'un pré-diagnostic sur les pollutions diffuses (H/F) (18)

Stage 4 à 6 mois à partir de janvier 2026 (modulable)

Limite de candidature: 12/12/2025

Contexte

Le SMAVAA, Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de l'Arnon Aval) compte actuellement 5 communautés de communes qui adhèrent pour le compte de tout ou partie de 29 communes dans les départements du Cher et de l'Indre. Son territoire représente une superficie de 352 km², pour 235 km de cours d'eau dont 50 km pour le cours principal de l'Arnon.

Le Conseil Syndical est composé de 21 délégués titulaires et 21 délégués suppléants dont 1 président et 4 vice-présidents.

La problématique des pollutions diffuses a été mise en évidence lors de l'étude préalable à l'élaboration du Contrat Territorial 2022 – 2027 de l'Arnon Aval.

Objectifs

L'objectif du stage est de faire un état des lieux/pré-diagnostic, à partir d'une analyse bibliographique, de la vulnérabilité face aux pollutions diffuses et du potentiel de contamination des masses d'eau superficielles et souterraines du territoire par les produits phytosanitaires et nitrates. A l'échelle du territoire du SMAVAA et à l'échelle locale, il faudra définir les origines de ces pollutions et définir les secteurs représentant le plus grand risque quant aux transferts de polluants jusqu'aux milieux aquatiques.

Il s'agira de faire ressortir les sous-bassins prioritaires dans le but d'accompagner la prise de décision. En effet, à la suite de l'étude, l'idée est de favoriser la mise en place, auprès des particuliers (agriculteurs notamment) mais aussi auprès des communes, d'aménagements limitant les transferts de ces pollutions (zones tampon, plantation de haies etc).

Ces actions pourront ainsi être accompagnées par le syndicat dans la suite du présent Contrat Territorial ou du prochain.

Missions

Cette étude consiste en une recherche d'éléments bibliographiques sur 2 volets qu'il faudra ensuite croiser :

 Données physiques du territoire : pédologie, géologie, pluviométrie, topographie, hydrologie, données en matière d'aménagement du territoire (recouvrement des sols, haies, ripisylve), d'érosion, sur les BCAE Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales (bandes tampons par rapport au réseau hydrographique) et tout élément permettant d'estimer la sensibilité/vulnérabilité du territoire au ruissellement et aux infiltrations. Cela permettra d'avoir une image de la circulation préférentielle de l'eau sur le bassin versant et donc les possibilités de transfert de polluants vers le milieu aquatique.

• Données sur les pressions : identifier, localiser et analyser le parcellaire des secteurs d'utilisation des produits phytosanitaires et intrants pour évaluer la pression (se rapprocher notamment des Chambres d'agriculture du Cher et de l'Indre).

Ces 2 volets seront ensuite croisés afin de connaître les masses d'eau où le potentiel de contamination est le plus élevé et donc où il faudra agir préférentiellement (secteurs les plus sensibles, où la pression est la plus forte).

Il faudrait différencier les eaux de surface et les eaux souterraines.

Ressources

Les structures suivantes sont susceptibles d'apporter des informations nécessaires à l'étude :

- Chambres d'agriculture du Cher et de l'Indre (CA 18 et 36)
- Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)
- Concert'eau
- Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'alimentation et l'Environnement Centre-Val de Loire (INRAE CVL)
- Etablissement Public Loire (EP Loire) par l'intermédiaire du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Cher amont
- Agence de l'Eau Loire-Bretagne (AELB)
- Institut National de l'information Géographique et forestière (IGN)
- Météo France

Toutes les données internes du syndicat seront également tenues à disposition, en particulier l'état des lieux réalisé par le bureau d'études *Rive* lors de l'étude prospective pour l'élaboration du second Contrat Territorial de l'Arnon. A l'intérieur figure notamment un récapitulatif des informations suivantes par masse d'eau :

- Activités agricoles,
- ICPE,
- Rejets domestiques et industriels,
- Polluants spécifiques,
- Etat chimique,
- Paramètres nitrates, pesticides, phosphore

Profil recherché

Bac+4 à Bac+5, master dans l'environnement, l'eau, la gestion intégrée des bassins versants et/ou la gestion de données

Savoir-faire et savoir-être :

http://smavaa.fr

- Bonnes connaissances en environnement et plus particulièrement gestion des milieux aquatiques ;
- Compréhension des milieux agricoles ;
- Maitrise de la recherche et gestion de données ;
- Riqueur et esprit d'analyse et de synthèse ;
- Maîtrise des outils de SIG (QGIS);
- Maîtrise des outils de bureautique ;
- Autonomie dans le travail et dynamique ;
- Capacités rédactionnelles.

Permis B souhaitable.

Conditions du stage

Le/la stagiaire sera sous la responsabilité du président, Monsieur Jean-Sylvain GUILLEMAIN, et encadré(e) par la chargée de mission milieux aquatiques, Madame Inès MEKLATI, au sein du SMAVAA et disposera des contacts d'interlocuteurs externes privilégiés : DRAAF, DDT, Chambres d'agriculture, Etablissement Public Loire, Agence de l'Eau Loire Bretagne, collectivités...

Le stage sera à effectuer dans les locaux du SMAVAA au 2 route de Quincy à Lury-sur-Arnon à raison de 35 heures hebdomadaires.

Un ordinateur sera mis à la disposition du/de la stagiaire.

Des déplacements pourront être effectués avec le véhicule de service au besoin.

Stage gratifié selon la réglementation en vigueur.

Candidature

Votre candidature (CV et lettre de motivation) est à adresser avant le 12 décembre 2025 à Monsieur Jean-Sylvain GUILLEMAIN, Président du Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Vallée de l'Arnon Aval par mail à smaraa.cdm@gmail.com.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la référente de stage, Madame Inès MEKLATI au 06.07.47.36.25.

Ce stage est cofinancé par :







http://smavaa.fr